



SADDIER MARTIAL

- *Député-maire Ump de Bonneville*
- *Pdt de la Communauté de communes Faucigny-Glières*
- *Pdt de l'Anem*

Implication

Son expérience dans le secteur agricole a développé chez ce jeune député-maire les valeurs de travail, de persévérance et de respect. Il s'est alors engagé en politique pour défendre ses convictions. Une action placée sous le signe du dialogue, pour répondre aux enjeux de demain. Très impliqué dans les réflexions concernant les mutations du monde agricole, Martial Saddier est également attentif aux enjeux du développement des communes de montagne. Ces deux axes de travail font de lui un élu ancré dans son territoire. Est-ce pour cela qu'il a été élu à la présidence du centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville ?

Réalisations

Rapport au Premier ministre sur l'agriculture biologique. Avis sur le projet de loi constitutionnelle relatif à la Charte de l'environnement. Président du groupe d'études sur les industries mécaniques. Vice-président du groupe d'amitié France-Niger.

Itinéraire

Cadre à la Chambre d'agriculture 74, expert national, enseignant puis directeur de l'Organisation des producteurs de fruits de Haute-Savoie, élu au Conseil municipal de Bonneville en 1995.

Formation

Lycée agricole de Poisy.

Loisirs et sports

Vélo, ski, football, pêche à la truite. Aime se retrouver en famille.

Privé - public

Né le 15 octobre 1969 à Bonneville.
Réside à Bonneville.

Mairie de Bonneville, 74.

+33 4 50 25 22 03

" *Entreprendre, fédérer
et innover dans la
concertation* "